



Syndicat mixte de coopération territoriale

Comment vérifier les signatures électroniques ?

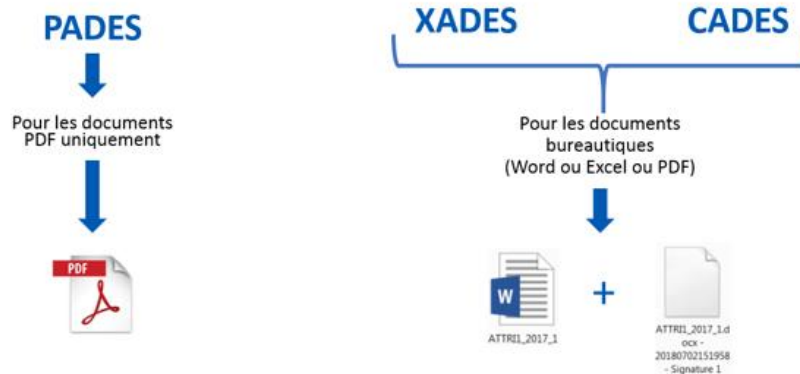
Ce guide vous explique comment vérifier les signatures électroniques.



Attention, vérifier la signature via les outils de vérification ne porte pas sur la capacité juridique du signataire. Celle-ci doit être vérifiée par un autre moyen (délégation, pouvoir...).



Il existe 3 formats de signature électronique :

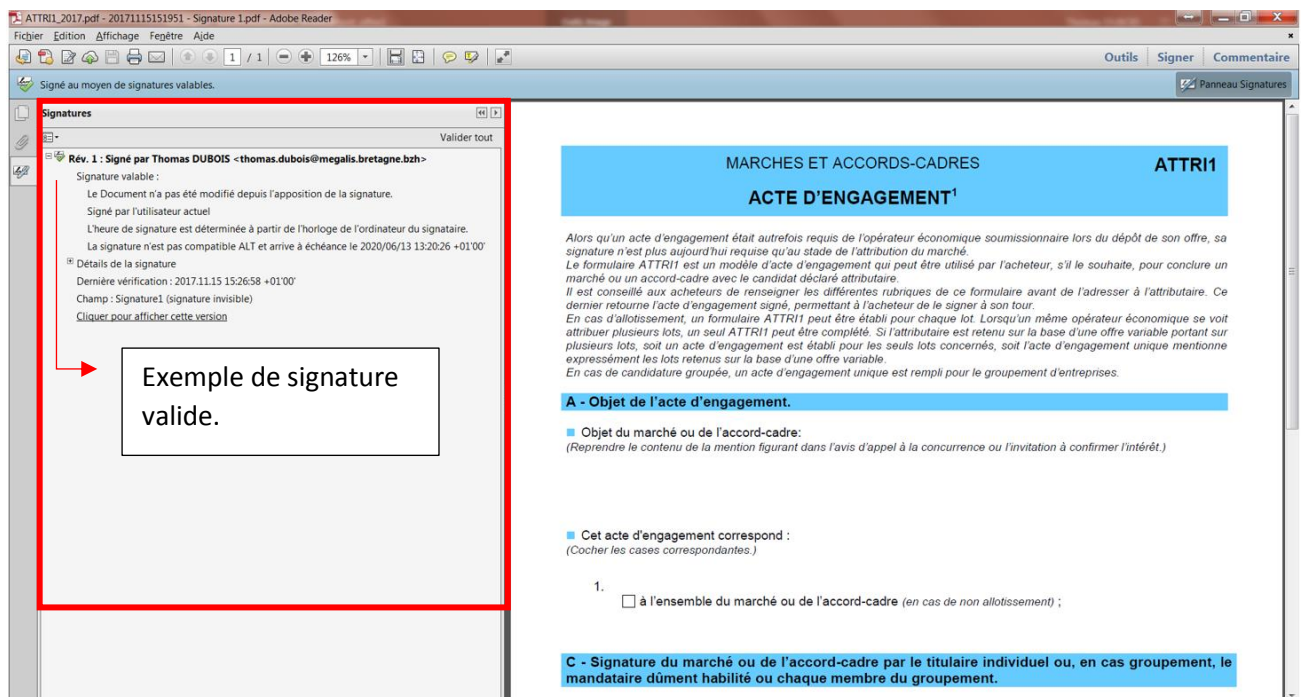
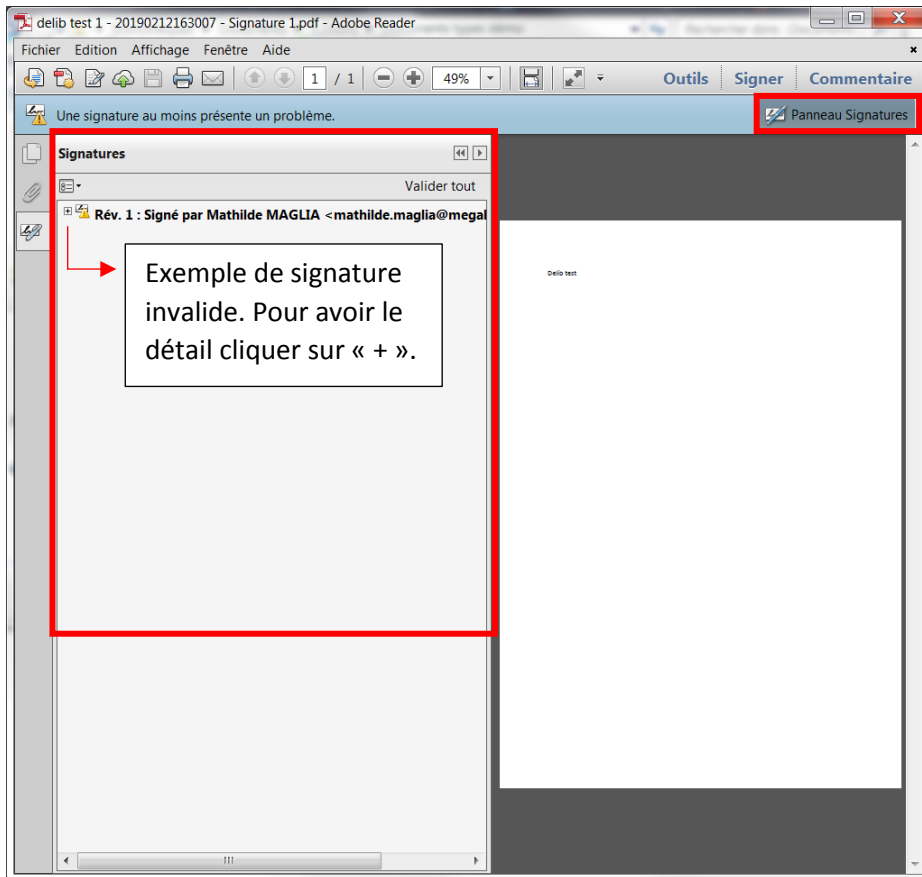


La signature de ces deux formats, se matérialise en jeton de signature associé au document, au format XML (XADES) et P7S (CADES).



Vérifier un document signé en **PADES**

- 1- Ouvrir le document PDF (L'affichage peut être différent en fonction du lecteur de PDF, exemples ci-dessous avec Adobe reader/ **Attention à ce que votre lecteur de PDF soit bien à jour**)
- 2- Cliquer sur « Panneau de signatures »
- 3- Vérifier la ou les signatures



L'outil de vérification de signature contrôle :

- La validité du certificat : **période de validité** (peut être invalidée si la période de validité est dépassée), **chaîne de certification** (peut être invalidée si la certification n'est pas dans la liste des autorités agréés), **non révocation** (peut être invalidée si le détenteur du certificat l'a révoqué)
- L'intégrité du fichier signé (**non répudiation**), c'est-à-dire que le document n'a pas été modifié depuis la signature.



Vérifier un document signé en **XADES / CADES**

① Connectez-vous à la salle des marchés :

https://www.megalis.bretagne.bzh/jcms/j_6/accueil

② À gauche, cliquez sur « Outil de signature », puis sur « Vérifier la signature » :

- Consultations et annonces
- Contrats
- Annuaire
- Administration métier
- Archives
- Statistiques
- Paramétrage
- Newsletter
- Outils de signature
 - Signer un document
 - Vérifier la signature
- Aide
- Se préparer à dépouiller

- 3 Chargez le document et son jeton de signature en cliquant sur « Parcourir », puis cliquer sur « Vérifier » :

Afin de vérifier la validité de la signature d'un fichier, nous vous invitons à :

- > désigner le fichier dont la signature doit être vérifiée
- > désigner le fichier contenant la signature

Document à vérifier : ATTRI 2019.docx

Fichier de signature associé : ATTRI 2019.docx 20190213101822 Signature 1.p7s

Pour retrouver le jeton dans vos documents, référez-vous au nom du document signé. Le jeton porte le même nom avec la date de la ou des signature(s) et est au format XML ou p7s.

- 4 Un rapport de vérification s'affiche, vous pouvez le télécharger en PDF en cliquant sur l'icône :

Résultat de la vérification

Nom du fichier principal	Résultat du contrôle de signature du fichier
ATTRI 2019.docx	1 signatures détectées Fichier signé. Signature valide

Jeton de signature : ATTRI 2019.docx 20190213101822 Signature 1.p7s

Signature 1

Certificat du signataire		Date de validité :
Certificat émis à :	Certificat émis par :	Du :
CN=Mathilde MAGLIA	CN=ChamberSign France - AC 2 étoiles	04/10/2016 14:40:16
OU=MCPA	OU=0002 433702479	Au :
OU=0002 25351449100047	O=ChamberSign France	04/10/2019 14:40:16
OU=SYNDICAT MIXTE DE COOPERATION TERRITORIALE E	C=FR	
MEGALIS BRETAGNE		
O=SYNDICAT MIXTE DE COOPERATION TERRITORIALE E		
MEGALIS BRETAGNE		
L=CESSON SEVIGNE		
C=FR		

Contrôles de validité du certificat	Contrôles de l'intégrité du fichier signé
Contrôles réalisés le 13/02/2019 10:21	Contrôles réalisés le 13/02/2019 10:21
Période de validité : ✓	Non répudiation ✓
Chaîne de certification : ✓	
↳ Référentiel du certificat : TSL-FR	
Non révocation : ✓	

L'outil de vérification de signature contrôle :

- La validité du certificat : **période de validité** (peut être invalidée si la période de validité est dépassée), **chaîne de certification** (peut être invalidée si la certification n'est pas dans la liste des autorités agréées), **non révocation*** (peut être invalidée si le détenteur du certificat l'a révoqué)
- L'intégrité du fichier signé (**non répudiation**), c'est-à-dire que le document n'a pas été modifié depuis la signature.

**Si l'outil de vérification indique que la signature pour cause de non révocation, il se peut que ce soit la salle des marchés qui n'arrive pas à récupérer l'information (via internet). Dans ce cas, veuillez réessayer un peu plus tard.*